PEYRILHAC

CCAS - NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le compte administratif pour l'exercice 2024 s'établit de la manière suivante :

section	Résultats 2024	Dont déficit antérieur	Dont excédent antérieur
Fonctionnement	+ 1 863.93	/	5 183.19
TOTAL	+ 1 863.93	/	/

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

1- Section de fonctionnement

11- les dépenses

Le compte administratif 2024 comporte en dépenses un total de crédits réalisés de 3 903.33 €. Les dépenses de ce budget consistent essentiellement en la confection du colis des aînés. Il est à noter que, cette année, le CCAS a attribué 700.00 € sous forme de secours.

12- les recettes

Le compte administratif 2024 comporte en recettes un total de crédits réalisés de 5 783.19 €, dont 5 183.19 € d'excédent antérieur reporté.

La principale recette vient d'une subvention de 500.00 € versé par le budget principal de la collectivité pour l'exercice considéré.

PEYRILHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : NOTSYNTCCASCA24 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 01/04/2024

Objet : Note de synthèse portant sur le compte administratif 2024 de la commission d'aide sociale

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 03/04/2025 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : note de synthèse CCAS CA 2024.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20240401-NOTSYNTCCASCA24-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/04/2025